

Jeudi 10 novembre 2016



## Vote du budget 2017

### ACM HABITAT investira 73 M€

#### sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole

Le Conseil d'Administration d'ACM HABITAT, Office Public de l'Habitat de Montpellier Méditerranée Métropole, réuni le mercredi 9 novembre 2016, a voté le budget 2017 de l'Office.

En 2017, ACM HABITAT investira **73 millions d'euros** pour le développement de logements neufs et l'amélioration du patrimoine ; l'OPH contribuera ainsi au **maintien ou à la création d'environ 800 emplois**, ce qui en fait un acteur économique et social important sur le territoire de la Métropole de Montpellier.

L'office Métropolitain, 1<sup>er</sup> bailleur social public de la région Occitanie, poursuit en 2017 une politique volontariste dans tous ses domaines d'intervention :

- **Le développement de son parc de logements** avec une offre diversifiée (programmes en location-accession, résidence seniors, foyers jeunes travailleurs...),
- **Le renforcement du programme de réhabilitations** avec le démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase du plan pluriannuel concernant au total 1527 logements,
- **L'amélioration de son patrimoine** avec des dépenses d'entretien et de maintenance représentant 30% des investissements.

#### INVESTISSEMENT 2017 : LES CHIFFRES- CLES

##### **Construction de logements neufs locatifs : 36,9 M€**

Environ 650 logements en chantiers dont **359 logements livrables en 2017**. Plus de 1 000 autres logements sont en phase d'études.

##### **Construction de logements neufs destinés à la location-accession : 4 M€**

6 programmes en PSLA sont en chantiers en 2017.

##### **Réhabilitation du patrimoine : 8,3 M€.**

Une nouvelle phase de réhabilitations vient renforcer le plan pluriannuel 2014/2020. Au total, ce programme concernera 1 527 logements pour un investissement de 53 M€, dont 8,3 M€ engagés en 2017.

##### **Maintien et amélioration du patrimoine : 22,7 M€.**

ACM HABITAT maintient un niveau important de dépenses d'entretien et de maintenance afin de garantir la qualité de service due à ses locataires et d'améliorer le confort, la sécurité, l'accessibilité ou encore les économies d'énergie dans ses résidences.

Au total, **73 M€** seront investis en 2017 sur le territoire de la Métropole de Montpellier (1,1 M€ concernent des investissements divers : aménagements, matériel...).